



16ème législature

Question N° : 17530	De Mme Virginie Duby-Muller (Les Républicains - Haute-Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Agriculture et souveraineté alimentaire		Ministère attributaire > Agriculture et souveraineté alimentaire
Rubrique > agriculture	Tête d'analyse >Conséquences du gel tardif pour la filière arboriculture	Analyse > Conséquences du gel tardif pour la filière arboriculture.
Question publiée au JO le : 07/05/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur les conséquences du gel tardif pour la filière arboriculture. Le climat actuel qui traverse la France avec une légère période de température douce qui a suivi une vague de froid avec des températures négatives dans plusieurs régions fait peser un risque pour la récolte de certaines cultures. Les productions de pommes et de poires sont particulièrement touchées par ce changement climatique. Cependant, cette situation n'est pas une fatalité et des réponses techniques existent pour y remédier. C'est notamment le cas de l'aspersion par frondaison ou de l'installation de tours à vents dans les champs. Ces techniques coûtent chers mais elles ont prouvé leur efficacité. Ainsi, elle souhaite savoir comment le Gouvernement envisage d'aider les producteurs agricoles pour s'équiper de ces solutions techniques et comment il compte soutenir financièrement les arboriculteurs dans cette situation d'urgence afin de préserver la souveraineté alimentaire du pays.